

## Le Burundi et la Belgique ont signé 4 conventions de coopération pour 44,5 M €

@rib News, 06/12/2011 â€“ Source XinhuaLe gouvernement du Burundi et le Royaume de Belgique ont signÃ© lundi 5 dÃ©cembre 2011 quatre conventions spÃ©cifiques de coopÃ©ration pour 44,5 millions d'Euros, indique un communiquÃ© de presse rendu public mardi par le dÃ©partement Presse et Communication Ã la deuxiÃ©me vice-prÃ©sidence de la RÃ©publique du Burundi.Ã€ Ces conventions rentrent dans le cadre de la mise en Å“uvre du Programme Indicatif de CoopÃ©ration entre le gouvernement du Burundi et le gouvernement du Royaume de Belgique (PIC) 2011-2013 d'un montant global de 150 millions d'EurosÃ€», Ã©claircit le communiquÃ© de presse.

Elles ont trait Ã l'appui institutionnel central et pÃ©riphÃ©rique au ministÃ©re de la Justice pour un montant de 5 millions d'Euros ; l'appui Ã la formation professionnelle et technique au ministÃ©re de l'Enseignement de base, de lâ€™Enseignement des mÃ©tiers, de la Formation professionnelle et de lâ€™AlphabÃ©tisation pour un montant de 7 millions d'Euros.Elles concernent Ã©galement l'appui au systÃ©me national d'information sanitaire au ministÃ©re de la SantÃ© publique et de la Lutte contre le SIDA pour un montant de 8 millions d'Euros et l'augmentation et la meilleure valorisation des productions agricoles et de l'Ã©levage au ministÃ©re de l'Agriculture et de l' Elevage pour un montant de 24 millions d'Euros.Le Burundi a toujours bÃ©nÃ©ficiÃ© des appuis multifformes de la part de la Belgique, pays qui a colonisÃ© ce petit pays qui est Ã cheval entre l'Afrique orientale et l'Afrique centrale.